EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260126-202617-DE

Séance du 26 janvier 2026
Délibération n° 2026-1-7

Délibération : DIA

Date de la convocation : 19 janvier 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 12 - Procurations : 2 - Votes : 14

L'an deux mil vingt six
Le lundi vingt-six janvier
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROPERS Daniel, Maire.
Etaient présents :

ROPERS Daniel, LE TREUST Nathalie, LE CALVEZ Michel, RAFFIN Karine, COISNE Pierre, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, KOZINE André, CLECH Marie, LE MERRER Aurélia.

Etaient absents et excusés : LE BESCOND François (procuration à Daniel ROPERS), SCUDELLER Aurélie (procuration à Gilles FERLIER), LE ROY Renaud.

Secrétaire de Séance : NICOLLE Philippe.

DIA

Par délibération en date du 29 juin 2020, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Monsieur Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

DIA N°16/2025 – Rue St Fiacre – (parcelle A 709) **– Propriété BELTHLE/AUFFRET**
DIA N°17/2025 – Rue St Fiacre – (parcelles A 712 et 967) **– Propriété BELTHLE/AUFFRET**
DIA N°1/2026 – 1, Kerhamon – (parcelle A 619) **– Propriété LACHENAL**
DIA N°2/2026 – 8, Place du printemps – (parcelles A 778 – 914) **- Propriété LE GUEVEL**

Le Maire,

Daniel ROPERS